

V40-V33

Acide métatartrique Retarde les cristallisations tartriques

CARACTERISTIQUES

L'acide métatartrique **V 40 empêche la précipitation des tartres**. Il agit comme inhibiteur de cristallisation du bitartrate de potassium ou du tartrate de calcium.

L'acide métatartrique **V 40** provient de l'estérification de l'acide tartrique par chauffage contrôlé sous vide.

La fabrication sous vide de **V 40** par petits lots et le contrôle strict et systématique de son indice garantissent:

- une efficacité maximale constante,
- une dissolution rapide et complète,
- des solutions incolores et sans odeur,
- un indice homogène autour de 39.

La protection antitartre croit avec l'indice d'ester jusqu'à un optimum de 38/40.

L'indice supérieur à 40 peut provoquer des troubles durables.

Dans les conditions normales de conservation un vin traité est protégé tout l'hiver contre les précipitations tartriques.

V 40 s'emploie sur un vin sans protéine. L'indice 38/40 permet de supporter l'embouteillage à chaud.

V 40 et **SUPERNEOSTABIL** sont des traitements complémentaires qui se renforcent.

Leur utilisation simultanée empêche les précipitations combinées de tartre et de matière colorante.

V 33 est un acide métatartrique d' un indice inférieur (33/35). Il est utilisé dans des cas particuliers : Champagne et vins contenant des protéines.

DOSE D'EMPLOI

L'addition d'Acide métatartrique est autorisée dans la limite des **10 g/hL (dose maximale légale)**. Conforme à la réglementation en vigueur.

MODE D'EMPLOI

Dissoudre l'acide métatartrique **V40** dans de l'eau ou du vin froid (1 kg de **V40**/10 L d'eau ou de vin). Eviter les récipients et instruments métalliques.

L'acide métatartrique précipite avec le lysozyme résiduel. Vérifier qu'il n'y en a pas avant le traitement. Introduire la préparation avant filtration au cours d'un remontage (au moins 1/3 de la cuve) avec une pompe doseuse ou un DOSACOL.

Précaution d'utilisation :

Produit pour usage œnologique et exclusivement professionnel.
Utiliser conformément à la réglementation en vigueur.

CONSERVATION

Emballage plein, scellé d'origine, à l'abri de la lumière, dans un endroit sec et exempt d'odeur.
Emballage ouvert : à utiliser rapidement.
A utiliser de préférence avant la DLUO inscrite sur l'emballage.

Les informations figurant ci – dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances. Elles sont données sans engagement ou garantie dans la mesure où les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle. Elles ne dégagent pas l'utilisateur du respect de la législation et des données de sécurité en vigueur. Ce document est la propriété de SOFRALAB et ne peut être modifié sans son accord.